

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 juillet 2023
--

Présents : Michèle et Alain Picard - Annie Bosserelle - Christine Julien - Françoise Guillot - Anne Boivin - Michèle Moreau - Mireille Tonnelier - Pascal Chênevotot - Françoise Berdoulat

Absents excusés : Jean-Pierre Jayet

Invitées : Laurine Guiguet, directrice de l'Office de Tourisme de Sézanne et sa région - Pauline Chéyère, animatrice LEADER pour le Pays de Brie et Champagne

Nous accueillons aujourd'hui Mesdames Laurine Guiguet et Pauline Chéyère afin d'étudier ensemble notre projet de manifestation au printemps 2024 sur le sentier des Côteaux du Sézannais.

Nous apprenons qu'avec l'appui de l'Office de Tourisme de Sézanne notre projet pourrait prétendre à une aide des fonds européens LEADER. Cette aide représenterait 64 % du montant hors taxe du projet. Il resterait 36 % à financer que l'OT de Sézanne prendrait en charge. (Il faut savoir que le club ne recevant aucune subvention n'est pas en mesure de prendre à sa charge ce projet).

La date de la manifestation est définitivement arrêtée au dimanche 21 avril 2024

Pour des raisons pratiques de parking pour les véhicules, l'itinéraire se fera de Bethon vers Sézanne. Les randonneurs seront accueillis sur le parking du Champ Benoist à Sézanne puis monteront dans les bus qui les conduiront au départ choisi de leur randonnée, à savoir :

Bethon → Sézanne : 26.3 km	La Celle s/s Chantemerle → Sézanne : 19.8 km
Fontaine-Denis → Sézanne : 17.4 km	Barbonne-Fayel → Sézanne : 12.5 km
Saudoy → Sézanne : 6.9 km	

Des bracelets de couleur seront remis aux participants afin de les reconnaître dans les bus et sur les ravitaillements. La limite d'inscription est fixée à 300 personnes.

Il sera conseillé de s'inscrire à l'avance pour la réservation des bus. Mais il sera possible de s'inscrire le dimanche sur place si l'on ne désire pas utiliser le bus. Il conviendra alors de se débrouiller pour revenir au parking où est garée sa voiture.

Nous évoquons la possibilité d'animations dans les communes traversées. (Ouverture des églises, forge de Loïc Charpy à Barbonne, champagne Richomme, verger de l'Arly à Saudoy), et animation à l'arrivée à Sézanne.

Répartition des tâches : l'Office de Tourisme prendra en charge les inscriptions, les bus, les animations et la communication en amont. Le club s'occupera de l'itinéraire, de son balisage et des ravitaillements. Il conviendra pour chacun de préparer des devis qui devront être remis en septembre-octobre.

Rapport financier :

Michèle Picard nous informe qu'à ce jour nous avons 4950 € en banque et 530 € en caisse. Mais il restera à régler le solde du séjour dans les Vosges qui s'élève à 3192 €

Informations sur le séjour en Auvergne :

Ils étaient 7 participants : Anne Boivin, Frédérique Georget, Odile Guillot, Pascal Chênevotot, Françoise Guillot, Aline Baye et Annie Bosserelle. Très bon séjour, vues magnifiques et météo favorable (les quelques orages ayant eu lieu la nuit).

Le prix de revient s'est élevé à 267,67 €/personne, logement compris, le plus cher fut la location du minibus de la MJC, le péage et l'essence.

Anne a prévu les dates l'an prochain pour la deuxième partie du GR 30 : **du 8 au 15 septembre 2024**. Le séjour sera limité à 9 personnes pour des raisons d'hébergement. Il s'avère que sur cette portion de GR, les gîtes sont plus chers et plus rares.

Information sur la rentrée des adhérents :

Notre fédération n'ayant pas augmenté le prix des licences (juste 25 centimes en + au niveau de l'assurance), notre cotisation restera inchangée. Soit :

- 45 € pour la cotisation individuelle (licence avec responsabilité civile et accidents corporels de 28.25 € + cotisation au club ramenée à 16.75 € au lieu de 17 €)
- 85 € pour la cotisation familiale (licence avec responsabilité civile et accidents corporels de 56,30 € + cotisation au club ramenée à 28.70 € au lieu de 29.20 €)

L'abonnement facultatif à la revue Passion Rando (4 numéros) reste à 10 €

Information sur le séjour de septembre dans les Vosges :

Il aura lieu du lundi 11 au vendredi 15 septembre dans le village-vacances de La Petite Pierre. Nous sommes 20 participants. Il nous faudra donc 5 voitures mais à ce jour le covoiturage n'a pas encore été établi. Nous devons régler ces jours-ci le solde du séjour à ULVF soit 3192 €. Nous devons faire une petite réunion dès la rentrée pour parler des modalités.

Date de notre assemblée générale

Elle aura lieu le jeudi 19 octobre à 17 h 30 à la salle des fêtes de Marcilly et sera suivie d'un repas partagé.

Forum des associations

Le 1^{er} forum des associations du 51260 aura lieu le samedi 16 septembre toute la journée à la salle des fêtes de Marcilly. Les clubs du 51260 sont donc invités à présenter leurs activités au public. Je Randonne à Marcilly sera donc présent de 9 h à 18 h. Les membres du conseil d'administration se relayeront pour tenir le stand.

Prochain calendrier des randonnées

Les animateurs se réuniront le jeudi 31 août à 14 h 00 pour établir le calendrier d'octobre à janvier 2024.

Questions diverses

La formation Grand-Est FFRandonnée organise une réunion-rencontre des animateurs diplômés de Champagne-Ardenne le samedi 23 septembre à Doulaincourt (Haute-Marne). Aucun animateur du club ne désire s'y rendre car ce jour-là nous épaulons la MJC de Saint-Just pour leur randonnée de nuit.

Il a été prévu lors d'une réunion le 26 janvier dernier que nous encadrerons cette rando de 7.9 km, à raison de 2 personnes pour diriger le groupe, 1 à 2 personnes en milieu de groupe et 2 serre-file.

Inscriptions à 20 h au stade pour un départ groupé à 20 H 30. Tarif 3 € et enfants gratuits. Pas de balisage en amont. Tous les adhérents de Marcilly sont invités à participer à cette rencontre amicale. Nous attendons des nouvelles du club de Saint-Just ainsi que leur affiche.

N'ayant plus de question à traiter la séance est levée à 19 h 45